

# Réunion plénière du groupe-pays Mali de Cités Unies France

## Mardi 8 mars 2016 de 10h00 à 13h

Locaux de Cités Unies France (CUF)  
9 rue Christiani, 75018 Paris

---

### Compte-rendu

---

#### Aperçu général

Les collectivités françaises s'interrogent sur l'évolution de leurs partenariats avec les collectivités maliennes dans le contexte de la mise en œuvre de l'Accord de paix et de réconciliation (Processus d'Alger), du redécoupage territorial, et dans l'attente des élections communales. Cette réunion a été l'occasion de constater que ces évolutions s'opèrent déjà, et que les collectivités ont fait preuve d'innovation pour que leurs partenariats perdurent.

#### Ordre du jour

1. Actualités maliennes, contexte géopolitique, économique et social
  - ⇒ Contexte général ; aperçu de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger
  - ⇒ Restitution et suites de la mission conjointe MAEDI/CUF (nov. 2015)
  - ⇒ Missions récentes des membres du groupe-pays : échos des partenaires
2. Point sur les projets eau et assainissement des collectivités
3. Après-midi : Réunion Santé Mali, animée par Astrid Frey (compte-rendu disponible )

#### Annexes :

- Liste des présents et excusés.
- Liste des documents distribués.
- Informations complémentaires.
- Note du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France

**La réunion était présidée par Guy-Michel Chauveau, président du groupe-pays Mali, député-maire de La Flèche, en présence de :**

#### Intervenants :

- ✓ *Amadou Bassirou TOURE, 1er Conseiller à L'Ambassade du Mali*
- ✓ *Balla Oumar CISSÉ, 2ème Conseiller à l'Ambassade du Mali*
- ✓ *Fatoumata Dede TANDIA, Conseillère à l'Ambassade du Mali*
- ✓ *Mata BAGAYOKO, cellule communication à l'Ambassade du Mali*
- ✓ *Alexandre OLMEDO, Cellule Sahel Mali, Direction d'Afrique et de l'Océan Indien (DAOI, MAEDI)*
- ✓ *Joël LEBRET, Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT, MAEDI)*
- ✓ *Patrick BLIN, Centre de Crise et de Soutien/Mission de Stabilisation, MAEDI*
- ✓ *Samba Hama MAIGA, Chargé de Programmes, Association des Municipalités du Mali (AMM)*
- ✓ *Bertrand GALLET, directeur général, Cités Unies France*
- ✓ *Constance KOUKOUI, Responsable pôle Afrique, Cités Unies France*

## Introduction

**Guy Michel Chauveau** fait un rapide tour d'horizon sur la situation actuelle et se réjouit de la tenue du Forum pour la Paix et la réconciliation programmé à Kidal du 27 au 30 mars.

Il estime que cette rencontre importante, pourrait permettre de déverrouiller la situation et d'envisager enfin, la tenue des élections locales (régionales et communales), déjà annulées trois fois. Il mentionne l'apport important du ministre de la décentralisation et de la réforme de l'Etat, M. Mohamed Ag Erlaf, bien connu à Cités Unies France comme ancien directeur de l'ANICT (Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales).

En estimant que les choses avancent lentement mais sûrement, il rappelle également les rencontres et les mesures qui ont suivi la visite d'Etat du président Ibrahim Boubacar Keïta en France et surtout la rencontre entre partenaires opposés (CMA, Plateforme) et élus locaux sous l'égide de CUF à Paris le 21 octobre dernier (photo ci-dessous).



**Bertrand Gallet** salue la continuité du suivi des coopérations par les collectivités territoriales françaises malgré la crise. Il salue également les signaux positifs qui s'affichent timidement dans une situation encore compliquée en termes de sécurité.

## I/ Actualités maliennes, contexte géopolitique, économique et social

*Amadou Bassirou TOURE, 1er Conseiller à l'Ambassade du Mali*

Après les salutations il souhaite intervenir sur trois points (cf. discours en annexe) :

- Aperçu de l'état de la coopération bilatérale renforcée entre la France et le Mali.
- Dynamique de restructuration et de renforcement des capacités du consulat du Mali en France
- L'actualité malienne



Il constate que l'action de Serval au Mali et les relations diplomatiques ne cessent de se renforcer ; la décision de l'OCDE d'ouvrir des lignes budgétaires est également saluée.

L'instauration de la mission diplomatique et consulaire et le renforcement des ressources humaines à l'ambassade du Mali à Paris concourent à la cohérence des actions. L'impulsion d'une diplomatie économique et pour le développement fait partie des missions du 2<sup>ème</sup> conseiller. Il continue ensuite sur les changements opérés au sein de l'Ambassade : la communication est renforcée « pour une prise de décisions éclairée », un séminaire sera également organisé pour analyser le fonctionnement interne de l'ambassade. Enfin l'ouverture d'un 2<sup>ème</sup> consulat en France est programmée pour couvrir

le Portugal, le Vatican et Monaco ; dont le programme d'action inclura aussi un volet économique.

La signature de l'accord de paix en deux fois, les 15 mai et 20 juin 2015, a permis d'apaiser de la situation et de mettre en place de comités de suivi et de mise en œuvre de plans d'actions. Ceci malgré les attentats et les difficultés qui persistent avec certains groupes armés.

Le Conseil des ministres du 10 février a adopté un document cadre fixant la politique nationale de décentralisation avec un plan d'action pour la période 2016-2019 fixant 5 objectifs :

- Un développement territorial équilibré
- L'amélioration de l'action des collectivités territoriales pour répondre au mieux aux besoins des populations
- Renforcement des capacités et de l'autorité de l'Etat

- Renforcement de la gouvernance
- Consolider la décentralisation

Il réaffirme la volonté du gouvernement d'arriver à la paix par le dialogue direct, comme le montre la rencontre à Bamako et la création d'un comité conjoint. Le Forum pour la paix et la réconciliation à Kidal le 27 mars vient en outre conclure le processus d'Anéfis<sup>1</sup>.

Le programme de mars-avril 2016 correspond selon lui à la mise en œuvre d'activités assurant la sécurité publique au quotidien ; la mise en place d'autorités intérimaires et de dispositions assurant la sécurité et la libre circulation des personnes et des biens ; la concrétisation du cantonnement des groupes armés ; et d'une manière générale la concrétisation d'un accord pour la mise en œuvre des dispositifs d'adoption des textes pour préparer les élections.

Enfin il confirme l'engagement du gouvernement dans sa politique de décentralisation destinée à renforcer l'autonomisation des collectivités territoriales avec la création des nouvelles régions (Toudénit et Ménaka) et la mise en place d'autorités intermédiaires là où cela est nécessaire. Il résume la logique actuelle par cette formule : moins d'Etat mais mieux d'Etat avec la participation des populations locales.

La visite des représentants du Conseil de sécurité à Bamako durant 48h et sur le terrain, leur a permis de se rendre compte de l'état de la situation et de compter sur le Forum de Kidal pour débloquer la mise en œuvre de l'accord.

#### *Alexandre Olmedo, Direction d'Afrique et de l'Océan Indien (DAOI, MAEDI)*

Il souligne la force et la densité des relations entre le Mali et la France à l'échelle étatique et détaille les dernières rencontres marquantes, notamment la visite d'État d'Ibrahim Boubacar Keïta en France puis la COP 21 et la visite de Manuel Valls au Mali.



Il revient également sur le partenariat stratégique entre les deux pays sur la lutte contre le terrorisme, la réforme des Forces armées maliennes (FAMAs), la mise en œuvre de l'accord de paix, les relations économiques et l'aide au développement : « *le processus est à poursuivre : nous sommes en bonne voie* ». Des défis persistent mais les progrès en matière de sécurité et la montée en puissance des FAMAs sont indéniables.

#### *Patrick Blin, Centre de Crise et de Soutien/Mission de Stabilisation, MAEDI*

Il annonce aux participants qu'une dynamique est en cours entre CUF et le ministère des Affaires étrangères pour accompagner la mise en œuvre de l'Accord de paix.

- Une 1<sup>ère</sup> mission en juillet 2015 portait sur la décentralisation, au cœur des accords d'Alger, et le rôle clé des collectivités maliennes et étrangères (notamment françaises) dont le rôle a été reconsidéré. A cette occasion ils ont constaté les difficultés pour les collectivités maliennes de gérer les nouvelles compétences leur incombant désormais : santé, enseignements etc. notamment dues à un manque de ressources humaines et financières. En ce sens, la conférence avec l'OCDE a permis aux collectivités de faire entendre leurs voix.
- La 2<sup>ème</sup> mission conjointe en novembre a permis de constater l'évolution du contexte institutionnel avec la création du ministère de la décentralisation et des réformes de l'Etat ; à sa tête Mohamed Ag Erlaf, bien connu et fervent défenseur de la décentralisation. Des requêtes ont été recueillies lors d'un colloque avec les acteurs de la coopération décentralisée malienne.

Patrick Blin expose alors la stratégie en cours : il s'agit de mobiliser l'expertise des collectivités françaises au profit des collectivités maliennes, qui manifestent une réelle volonté d'échanger avec leur pairs, en marge des grands programmes des organisations internationales. De plus l'Union européenne met à disposition 7 millions d'euros pour l'appui aux collectivités territoriales le cadre de l'outil OSC-AL (Organisations de la Société Civile - Autorités Locales).



Par conséquent, une représentation de CUF à Bamako devrait ouvrir très prochainement sur financement du MAEDI avec un fonds d'expertise ; la première action envisagée serait l'accompagnement et la formation des directeurs des Agences de Développement Régional.

Il ajoute enfin que cette représentation a aussi pour but de faire du Mali un cas d'école pour montrer que les collectivités ont un rôle à jouer dans les sorties de

...ination des Mouvements de l'Azawad et la Plateforme après leur affrontement dans la localité

crises, dans l'espoir également de redynamiser dans la période 2016-2019 la coopération décentralisée des deux pays.

#### *Joël Lebreton, Délégation pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales (DAECT, MAEDI)*

Il constate que lorsque que les groupes-pays fonctionnent bien et font vivre la coopération, même en période de crise, les choses progressent toujours. La preuve en est donnée par le fait que le Mali et le Burkina Faso sont les premiers pays dans l'ordre des projets déposés. Il réaffirme le souhait d'accompagner CUF dans sa mission à Bamako car il n'y a jamais eu ni interruptions, ni ruptures des relations entre les collectivités durant la crise.

#### *Guy-Michel Chauveau et Bertrand Gallet*

La présence permanente de CUF à Bamako est selon eux « une divine nouvelle » souhaitée depuis longtemps ; les collectivités disposeront ainsi d'un lieu d'échanges, de mutualisation, et de renforcement des compétences, comme ils en ont émis le souhait lors d'une réunion à Bamako. Ils mesurent ainsi les avantages d'avoir un représentant permanent sur place dont la localisation est encore à l'étude.

**Bertrand Gallet** ajoute que l'ambassadeur de l'UE, ex-ambassadeur de France au Niger et au Togo, connaît très bien la coopération décentralisée et souhaite soutenir les collectivités françaises. Le titulaire du poste de représentant de CUF sera désigné incessamment et sa première mission sera donc d'autofinancer son poste par un programme européen et d'aider les collectivités françaises dans leurs demandes de fonds européens.

**Guy-Michel Chauveau** tient à rendre hommage à l'action de l'équipe de Cités Unies France, cheville ouvrière de l'animation des groupes-pays.

#### *Samba Hamma Maiga*



L'Association des Municipalités de France du Mali (AMM) joue son rôle dans la préparation des élus aux changements qui interviendront dans le cadre de la décentralisation.

Avec l'appui de la France et de l'Espagne, l'AMM a mené une sensibilisation des collectivités à l'Accord de paix dans toutes les capitales régionales, car peu de gens connaissent le contenu du texte. Egalement un guide explicatif de l'accord a été édité par la coopération allemande « L'Accord en 20 questions ».

La Plateforme, la Coordination des mouvements de l'Azawad, et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) participeront à un atelier en avril sous la forme d'un séminaire de 3 jours à Bamako pour parler de la mise en œuvre de l'accord. Il souligne l'importance de ce forum en estimant que parfois certains médias

notamment des radios locales rurales en déforment le contenu.

Enfin il fait état de tournées réalisées dans les communes avec l'aide du ministère de la réconciliation, qui permettent de prendre contact avec les jeunes, les femmes, les leaders religieux etc., et ont permis d'outiller déjà 10 communes dans la région de Mopti.

#### Les questions des participants :

- 1) **Ivan Dedessus-le-Moustier** (Région Auvergne Rhône-Alpes) :
  - Le Conseil régional de Tombouctou sera-t-il doté d'une autorité transitoire alors qu'il fonctionne bien ? Il y a une interrogation sur les futurs interlocuteurs de la région : élus ou fonctionnaires ?
  - Dispose-t-on d'un calendrier électoral précis ? Les élections locales et régionales seront-elles couplées ?
- 2) **Florent Blanc** (Ecole de la paix en lien avec le Conseil des Maliens de Rhône-Alpes CMRA) rentré tout récemment de Tombouctou à la demande du Conseil Régional, il revient sur la pédagogie à appliquer autour de l'Accord de paix. Il faudrait selon lui travailler avec les autorités sur la manière dont elles vont pouvoir être mobilisées : l'Accord de paix s'appliquera dans des contextes de tensions particulières dans chaque région qui ont leurs propres règlements locaux de conflits, parfois anciens. On a, jusqu'ici, souvent parlé de l'Accord de paix en termes négatifs : il s'agit donc de faire en sorte que les collectivités puissent comprendre ce qu'on attend d'elles localement et savoir quoi en faire, ceci par niveaux de compétences ; leur donner des outils pour qu'elles puissent débattre ; l'Accord de paix doit aussi se discuter avec la diaspora en France.
- 3) **Mohamed Amara**, sociologue auteur du livre « *le Mali rêvé* », chercheur et citoyen militant, souhaite davantage d'implication des mairies et souhaiterait dans un souci de cohérence avec le volet décentralisation, que l'atelier de l'AMM soit mené en régions, hors de Bamako.

#### Les réponses des intervenants :

##### **Amadou Bassirou Touré :**

- A propos des autorités transitoires et du Conseil régional de Tombouctou : il confirme la nécessité d'élaborer une pédagogie pour expliquer le contenu de l'accord. Le Mali vit une vraie refondation au niveau des instances dans chaque collectivité et le problème selon lui vient du manque de cadres régionaux pour occuper toutes ses fonctions.
- Concernant le calendrier des élections locales il rappelle qu'elles ont été reportées trois fois et que le nouveau calendrier, en cours d'élaboration a été présenté aux autorités il y a moins de deux semaines ; tout le monde reste donc dans l'attente de son examen et de la décision du Conseil des ministres.

**Guy Michel Chauveau** : le Forum de Kidal devrait être déterminant pour fixer des dates uniques dans tout le territoire.

**Samba Maïga** :

- M. Maïga estime que tout le monde se montre trop pressé pour l'organisation des élections alors qu'il y a encore trop de problèmes à régler avec les changements à venir, ajoutant que beaucoup de communes ne fonctionnent plus à l'heure actuelle faute de ressources. Son souhait est également de voir se mettre en place les nouvelles autorités le plus rapidement possible, dans une situation apaisée sur toute l'étendue du territoire, mais cela demande du temps rappelle-t-il.
- Puis il indique que la présence d'une trentaine d'invités au niveau international (France, Canada, Pays Bas, Espagne etc.) rend la délocalisation de l'atelier hors de Bamako difficile sur le plan sécuritaire.

**Guy Michel Chauveau** : Il est revenu sur le fait que CUF plaide depuis le début pour que là où il y a le moindre projet, il faut en profiter pour débattre et opérer cette pédagogie sur les Accords pour la paix et la réconciliation, surtout quand cette mise en œuvre concerne la satisfaction des services essentiels (santé, éducation, retour des réfugiés, sécurité alimentaire).

**Bertrand Gallet** : Il indique que dans le cadre de la préparation de la conférence d'Istanbul en mai sur l'humanitaire, un débat mondial sur la gestion territoriale des crises est en cours, opposant actuellement deux conceptions qui sont celles de l'ONU et des gouvernements locaux. CUF acteur actif de ces débats, plaide pour mettre les autorités locales au cœur de la reconstruction du tissu social dans le processus de gestion de crise.

#### Questions des participants (suite) :

**1) Odile Duflay** (Nord-Pas de Calais Picardie):

- Concernant les régions au Mali, les élections seront-elles au suffrage direct ? Seront-elles couplées avec les élections communales ?
- Les autorités intérimaires sont-elles envisagées uniquement au Nord ou pour tout le Mali et concerne-t-elle toutes les échelons territoriaux ?
- Concernant les financements possibles des collectivités par les fonds européens : doit-on attendre leur renouvellement ? Un financement sera-t-il toujours dédié aux collectivités maliennes ?
- Sur l'appel à projet du MAE les nouvelles régions françaises auront-elles des dérogations ? Une date butoir ?

**2) Jean Didier Vermenot** (président du comité de jumelage de la commune de Saint Jean de Maurienne) :

- Au delà d'un représentant de CUF au Mali, dont il confirme l'utilité, il faudrait selon lui également que les élus locaux se dédient à la question de la paix au quotidien et comment instaurer un vivre ensemble. Il rappelle que l'Institut malien de recherche sur la paix a fait tout un travail qui s'est traduit par une conférence avec un certains nombres de points sur lesquels il serait bon de revenir.
- Ensuite le forum des événements sociaux s'est tenu à Bamako. Travailler à la formation politique des élus, des jeunes cadres et de la jeunesse.

**3) Claude Moulinier** de Santé Mali Rhône Alpes (SMARA) : Quand les ADR seront-elles opérationnelles ?

#### Réponse des intervenants (suite) :

**M. Touré** : Pour les élections au suffrage direct ou non du Président du Conseil Régional, les discussions sont toujours en cours.

**Samba Maïga** :

- Si le maire est désormais élu au suffrage direct, la question du mode d'élection des adjoints des cercles et des régions se pose. Toutes ces questions sont actuellement en cours de concertation avec le ministre Ag Erlaf. Il rappelle à cette occasion les problèmes observés au Mali, par exemple lorsque ceux qui ont obtenu la majorité des voix n'obtiennent pas de siège à la mairie. De même, à Bamako dans les communes 1 et 6 les majorités élues n'ont pas été installées mais évincées du pouvoir. Il faut donc revoir en profondeur le mode des élections.

- Il ajoute que les nominations des gouverneurs de Taoudenit et de Ménaka (nouvelle région qui ne compte que 5 cercles actuellement et semble promise à s'agrandir) sont une bonne chose mais la région de Ménaka n'est pas encore délimitée. Un tas de questions restent en suspens : comment délimiter les régions, les cercles, et déterminer qui vote pour qui ? le découpage est-il ethnique ? 9 régions ou plus ? Il annonce qu'il y aura certainement la création de 11 nouvelles régions plus tard, mais qu'il reste à déterminer les cercles qui les composeront.
- Enfin il rappelle que tout un arsenal juridique doit être mis en place pour le bon fonctionnement des collectivités que cela prend du temps. Beaucoup de collectivités n'ont pas encore pu tenir toutes leurs sessions (1 seule sur 4 parfois). Enfin il confirme que certaines collectivités du sud auront également des autorités intérimaires car même si elles recouvraient 100 % des taxes dues, elles ne pourraient pas fonctionner plus de 6 mois car elles sont sans ressources.

**Florent Blanc** : Sa question porte sur les ADR et les appels à projet qui seront formulés qui selon lui risquent de favoriser les communes du Sud qui sont plus aptes et plus organisées pour y répondre ? Y-t-il un mécanisme pour compenser cette inégalité ?

**Samba Maïga** : Il ne voit pas quels avantages auraient certaines ADR sur d'autres, ajoutant que les Conseils d'administration des ADR sont déjà en place et les directeurs sont déjà nommés.

**Alain Laforêt, comité de jumelage de Saint Michel sur Orge** en coopération avec Ber depuis 25 ans, se demande si cette commune restera dans la région de Tombouctou ou basculera dans celle de Taoudenit ?

**Samba Maïga** répond que ce travail est en cours au ministère de l'Administration territoriale.

**Florence Lecervoisière (Commune de Choisy le Roi)** : mène un projet de stage sur le renforcement de capacité pour nos partenaires maliens à Choisy le Roy en partenariat avec l'ARENE Ile-de-France, sur les thèmes de la gouvernance et de l'accompagnement au changement. Il comporterait des axes développement économique et agriculture également (maraichage). Ce stage propose de faire intervenir à la fois des interlocuteurs des administrations des collectivités maliennes et des partenaires (appel à l'ensemble des participants dans la salle).

## II/ Activités des collectivités territoriales

### 1) Projets eaux et assainissement

#### *Guillaume Aubourg, PS-Eau*

Il revient premièrement sur les avancées dans le secteur de l'eau et l'assainissement. Les objectifs ont très peu été atteints hormis le taux d'accès à l'eau potable qui a été dépassé à Bamako (concentration des fonds internationaux), mais beaucoup moins en zone rurale ; Mopti a pris ainsi 6 ans de retard. Dans le domaine de l'assainissement, les avancées sont encore plus difficiles à mettre en œuvre.

Sur les engagements annuels des agences de l'eau, de l'AFD et des collectivités, quelques chiffres : 15 projets en 2014 et 9 en 2015 dont 80 % avec les agences de l'eau. Au total 150 opérations sont en cours dans le domaine de l'assainissement. Globalement on peut souligner une répartition plutôt équilibrée des actions sur le territoire.

Un travail de capitalisation sur le pompage solaire en 2014-2015 est également disponible. L'étude *Trackfin*, un processus lancé par l'OMS a pour but de doter les autorités maliennes de compétences sur les financements mondiaux mobilisés dans les secteurs de l'eau. Elle a permis un pilotage plus fin de l'Etat et une plus forte mobilisation plus grande de ses partenaires.

Ensuite G.Aubourg fait un point sur la situation des points d'eau et du renforcement des équipes et des compétences de l'Etat : les recrutements ont été possibles en raison des départs en retraite, et ont été accompagnés par des plans de formation des agents de la Direction Nationale de l'Hydraulique. Néanmoins l'actualisation du livre bleu (initiative du Canada) favorisant le dialogue entre la société civile et l'administration sur la politique sectorielle en matière d'eau a pris du retard mais la relance du dialogue est en cours.

Il expose les actions au premier semestre 2016



- Mission sur place
- Livre bleu
- Sécurisation
- Sensibilisation lors des campagnes électorales... si élections.
- Contribution *Trackfin*.
- Suivi projets assainissement
- Accueil d'une délégation : Direction Nationale de l'Hydraulique
- Animations en France

### **Daniel Cadeau - Arnage- Forages Mali**

Arnage est une commune de 5000 habitants située en Sarthe et qui est en coopération décentralisée avec 2 villages de la commune concernée, et opère avec l'aide technique de l'ONG Forage Mali.

L'association Forages Mali a été créée il y a plus de 30 ans par le Maire d'Alençon (siège de l'association), et a réalisé 350 forages sur le Mali en milieu rural, fonctionnant avec des pompes à motricité humaine en majorité (même si l'ONG se dirige désormais doucement vers les pompes solaires). Les projets contiennent plusieurs volets : Proposer et assurer la recherche des financements aux partenariats qui en ont besoin avec le Mali et sur les villages à équiper; animations villageoises et appropriation complète des points d'eau par les utilisateurs (comités de gestion et caisses de l'eau) ; un volet de formation à la maintenance des ouvrages ; contacts avec des entreprises et réception des ouvrages ; coordination assurée sur place par un cabinet local.

Partenaires financiers : agences de bassins, CT, dons de particuliers (financement historique de l'asso).

Partenaires opérationnels : ministères et directions nationales et régionales de l'hydraulique : volet assainissement avec latrines ; CT locales ; cabinets de pilotage ; entreprises maliennes ; PS Eau (et UNICEF pour les latrines).

Depuis 2013, l'association œuvre dans les régions de Koulikoro et Ségou, avec notamment le forage entre 2013 et 2015 de 10 puits pour un coût d'environ 270 000 €. Les perspectives actuelles sont de continuer le programme par programme là où cela est possible et dans les zones prioritaires indiquées, et de développer les partenariats avec les collectivités françaises.

### **Aline Vue, responsable du pôle des Relations Internationales à la Ville de Gentilly**



Présentation du projet eau et assainissement de la ville de Gentilly au Mali avec la participation des villes allemandes partenaires. Le projet s'est poursuivi par la mise en place d'un mini-réseau d'adduction d'eau potable, d'un château d'eau et d'une pompe solaire à destination du centre de santé communal mis en œuvre dans le premier volet du projet.

Désormais la ville travaille avec le PS-eau et le SEDIF pour un projet eau et assainissement : réalisation de pompes à motricité humaine, et renforcement des capacités institutionnelles au niveau de la commune partenaire *via* la formation d'un membre de la collectivité qui est chargé du suivi des opérations et de la mobilisation de la population. Aujourd'hui l'action s'étend à 3000 villages par

conséquent la ville de Gentilly recherche davantage de partenaires et de financements, notamment auprès des partenaires bilatéraux allemands. Enfin ils ont une convention avec un bureau d'étude au Mali pour le suivi du projet.

## **2) Réactions des participants sur les difficultés rencontrées pour assurer la continuité des projets**

**Guillaume Aubourg** souhaite souligner que le maintien du projet a été possible grâce aux compétences locales accrues, et notamment l'appui à la gouvernance communale, le renforcement des équipes locales etc. Il souligne également que beaucoup de programmes incluent une réflexion importante sur la gouvernance locale.

**Joël Lebret** rappelle à ce propos que ce sera le rôle du représentant de CUF d'arriver à mettre en place des espaces de concertation.

**Samba Maïga** rappelle que l'engagement de l'Association des Municipalités du Mali est ancien dans le domaine de l'eau dans le cadre notamment de la coopération avec les Pays-Bas. Bien que beaucoup de partenaires interviennent sur l'eau, il n'y a pas de structures qui coordonnent les actions et les acteurs, l'AMM se propose alors d'être l'association faitière de cette coordination.

**Ivan Dedessus-Le-Moustier** souligne quant à lui l'intérêt qu'ont les PME françaises d'investir dans ces projets et notamment dans le solaire, bien que la coopération décentralisée s'appuie surtout sur des fonds publics. Il souhaite que l'on sache repérer ces opportunités afin de relayer l'aide publique par des partenariats privés, alliés du développement économique.

Il insiste enfin sur l'importance de remettre à l'ordre du jour de la coopération décentralisée « l'intérêt à agir » et le retour sur nos territoires en termes économique, si celle-ci veut perdurer. C'est un sujet sur lequel les collectivités seront attendues désormais.

Ces propos sont appuyés par **Pascal Meyer (Région Centre-Val de Loire)** qui rappelle que la loi de 1992 et son volet sur « l'intérêt local à agir » revient en force dans les débats et notamment dans le cadre de coopérations avec la Chine ou l'Inde par exemple. Il estime qu'il est raisonnable de se positionner comme les ambassadeurs de nos économies nationales. Ce retour peut être immatériel et reposer sur des valeurs comme la mobilité des jeunes, il s'agit de donner corps à l'intérêt local à agir.

**Jean-Michel Leroux (Commune de Pontivy)**: Il y a eu 50 remises à neuf des forages. La ville travaille avec un cabinet malien. Il souhaite néanmoins souligner une difficulté majeure : le manque d'appropriation par la commune de l'accès à l'eau dû au manque de moyens financiers, et de la maintenance qui n'est jamais vraiment assurée.

**Michel De March, Association France Volontaires** donne des informations sur la possibilité d'accueillir de jeunes Maliens dans le cadre du service civique. Au Mali le relais est assuré par l'Association des Volontaires maliens qui met également l'accent sur l'international, et a la possibilité de financer des billets d'avion. Les jeunes doivent avoir entre 18-25 ans et la mission doit être portée par une association française. Il rappelle que l'Appel à projet « mobilité jeunesse » de la DAECT peut rendre éligibles ces dossiers.

### 3) Actions du Fonds de solidarité des collectivités françaises pour le Mali

Samba Maïga et Constance Koukoui font le point sur la mise en place de ce fonds, lancé le 10 juillet 2012 au lendemain d'une rencontre du groupe-pays Mali dans les locaux de Cités Unies France. Ce fonds a très vite atteint la somme de 100 000€<sup>2</sup>, somme doublée en 2013 par le MAEDI. Samba Maïga quant à lui revient sur le travail de terrain effectué dans le nord et le centre du Mali grâce à ce fonds. Le fonds a contribué aux activités suivantes :



- Fournitures scolaires pour le fonctionnement des écoles, 2013, 2014, 2015
- Equipement en matériels de bureau des mairies du Nord (remis au personnel des maires avec parfois beaucoup d'émotion nous raconte S.Maïga), 2014
- Dans le cercle de Douentza, organisation d'un débat communal, juin 2015
- Affiches pédagogiques destinées aux enseignants pour la sensibilisation des enfants à la paix, au vivre ensemble et à la sécurité, notamment à Ansongo.

En décembre 2015, en bravant les consignes de sécurité, des déplacements sont effectués à Ansongo qui n'avait jamais reçu aucun matériel depuis 8 ans. Cette initiative est à poursuivre car les budgets ministériels sont insuffisants.

### 4) Autres points abordés par les participants

**Françoise Mamdy, présidente et Jean Pierre Godefroy, vice-président du comité de jumelage de Braine (Aisne)** rentrent de 15 jours au Mali, à San et Mandiakuy. Ils disent ne pas avoir ressenti l'insécurité.

**Guy Michel Chauveau** lance un appel : le micro crédit a le vent en poupe au Mali, il se demande si des possibilités de micro crédits du type « Cigale » en France sont opérationnelles et si elles ne pourraient pas aider les collectivités dans leurs actions. Il souhaiterait que la question soit approfondie.

*Il remercie enfin l'assistance : « les trains n'attendent pas, la grève de demain commence dès ce soir »...*

<sup>2</sup> En 2015 le fonds a atteint la somme de 128 400 euros grâce aux dons des collectivités suivantes : les communes de la Flèche, Saint Jean de Boisseau, Bondy, Malakoff, Laval, Saint-Denis, Besançon, Aubervilliers, Montreuil, Thionville, Bordeaux ; le Conseil régional des Pays de la Loire ; la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile et la communauté de communes de la Côte Roannaise.

Pour finir **Constance Koukoui** demande si des points restent à aborder et annonce une petite pause avant la poursuite des discussions de l'après-midi, dans le cadre du groupe santé Mali sous l'égide d'Astrid Frey. Elle remercie les participants et la séance se lève d'elle-même à 13h.

*Synthèse réalisée avec l'appui d'Hubert Ledoux et Amaury Parelle  
Photos d'Hubert Ledoux*



## Annexe 1 Listes des présents et des excusés

**LISTE DES PRÉSENTS**

(Merci de nous signaler toute erreur ou omission)

Organisme	Nom	Prénom	Fonction Principale
AMBASSADE DU MALI EN FRANCE	BAGAYOKO	Mata	Chargée de communication
AMBASSADE DU MALI EN FRANCE	CISSE	Balla Oumar	Deuxième conseiller
AMBASSADE DU MALI EN FRANCE	COULIBALY	Demba	Stagiaire
AMBASSADE DU MALI EN FRANCE	TANDIA	Fatoumata	Conseillère
AMBASSADE DU MALI EN FRANCE	TOURE	Amadou Bassirou	Premier conseiller
ANGERS	GUITER	Ganaëlle	Responsable RI et Europe
ARNAGE	CADEAU	Daniel	Représentant de la Ville
ASSOCIATION CORENS REGION NORD PAS DE CALAIS	LEDOUX	Hubert	Journaliste, revue de presse CORENS
ASSOCIATION DE COOPERATION MALI-HAUTE-MARNE	LE BLANC	Loïc	Secrétaire
ASSOCIATION DES MUNICIPALITES DU MALI (AMM)	MAIGA	Samba Hamma	Chargé de programme
ASSOCIATION ESSONNE SAHEL	PLEE	Alice	Chargée de mission
ASSOCIATION LA VOUTE NUBIENNE	LAMBERT	Benoit	Président
BRAINE	GODEFROY	Jean Pierre	Vice Président
BRAINE	MAMDY	Françoise	Présidente du Comité de jumelage
CHOISY LE ROI	LECERVOISIER	Florence	Responsable de coopération
CITES UNIES FRANCE	CHAUVEAU	Guy-Michel	Président du Groupe pays, député maire de La Flèche
CITES UNIES FRANCE	FREY	Astrid	Chargée de mission
CITES UNIES FRANCE	GALLET	Bertrand	Directeur général
CITES UNIES FRANCE	KOUKOUÏ	Constance	Chargée de mission
CITES UNIES FRANCE	PARELLE	Amaury	Stagiaire
COMITE DE JUMELAGE DE ANGOULEME	ORMSBY	Eugénie	Membre du Comité de jumelage
CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE	LEFEUVRE	Sébastien	Chargé de coopération décentralisée
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE	TSCHAEGLÉ	Christel	Chef de service de coopération décentralisée
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS	CADEAU	Sabrina	Chargée de coopération décentralisée
CONSEIL REGIONAL D'Auvergne-Rhône-Alpes	DEDESSUS-LE-MOUSTIER	Ivan	Responsable de la coopération internationale
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE VAL DE LOIRE	LE MOAL	Romain	Chargé de mission aux relations internationales
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE VAL DE LOIRE	MEYER	Pascal	Directeur de coopération internationale
CONSEIL REGIONAL NORD PAS DE CALAIS-PICARDIE	DUFly	Odile	Chargée de mission
DOURDAN	PINTHON	Martine	Membre du Comité de jumelage
ECOLE DE LA PAIX	BLANC	Florent	
ELECTRICIENS SANS FRONTIERES	RIBOT	Céline	Chargée de Projet
FONDATION SADEV MALI	HUART	Antoine	Délégué général
FRANCE VOLONTAIRE	DE MARCH	Michel	Directeur régional
GENTILLY	VUE	Aline	Responsable des relations internationales
GERARDMER	LEPAGE	Francine	Trésorière de l'Association ICARE
HENNEBONT	GUENAUULT	Alain	Membre du Comité de jumelage

Organisme	Nom	Prénom	Fonction Principale
IVRY SUR SEINE	DUSSEAUX	Julie	Responsable des relations internationales
IVRY SUR SEINE	GUENZI	Maurice	Trésorier de Comité de Jumelage
MAUREPAS	MARECHAL	Annick	Secrétaire
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	BLIN	Patrick	Centre de Crise et de Soutien / Mission de Stabilisation
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	LEBRET	Jöel	Chargé de mission auprès du DAECT
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	OLMEDO	Alexandre	Sous-Direction Afrique occidentale
MISOLA	FRASNETTI	Martine	Administrateur
MONTREUIL	TARRIT	Fabrice	Chargé de projet
PONTIVY	LE ROUX	Jean-Michel	Président du Comité de jumelage
PS-EAU (PROGRAMME SOLIDARITE EAU)	AUBOURG	Guillaume	Directeur adjoint
RENNES	RASTOUL	Michelle	Vice-Présidente
SAINT DENIS	SEYDI	Juliette	Chargée de mission RI
SAINT JEAN DE BOISEAU	COSTANTINI	Marie-France	Adjointe aux relations internationales
SAINT JEAN DE MAURIENNE	VERMENOT	Jean-Didier	Président du comité de jumelage (acteurs citoyens d'Europe Et du Monde)
SAINT MICHEL SUR ORGE	LAFORÉ	Alain	Président de l'association
SANTE MALI RHONE-ALPES (SMARA)	MALATRAIT	Marie	
SANTE MALI RHONE-ALPES (SMARA)	MOULINIER	Claude	Responsable des programmes
SCDRI 91	KAFI	Sandy	Apprentie
THONVILLE	DENOT	Jean-Jacques	Membre du Comité de jumelage Thionville-Gao
TREMBLAY EN FRANCE	NGNINTENG	Prisca-Diane	Chef de Projet coopération internationale
UNIVERSITE DE LYON 2	AMARA	Mohamed	Sociologue, écrivain
VILLETANEUSE	ADDOU	Leila	Chargée de mission

### LISTE DES EXCUSÉS

(Merci de nous signaler toute erreur ou omission)

Organisme	Nom	Prénom	Fonction Principale
ANGERS – Association Angers Jumelages	TUSSEAU	Sébastien	Chargé de Développement Et de Communication
QUETIGNY	GOUGNOT	Bernard	Secrétaire
RENNES	BOUGEARD	Jocelyne	Adjointe aux relations internationales
SAUMUR	MARCHAND	Jean-Michel	Maire
COMITE DE JUMELAGE DE ANGOULEME	HALARY	Michelle	Responsable
CONSEIL REGIONAL D'AUVERGNE-RHONE-ALPES*	BOULINEAU	Céline	Responsable des relations internationales
CONSEIL REGIONAL D'ILE DE FRANCE	PECRESSE	Valérie	Présidente du Conseil régional
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES	FLAGBO	Marion	Chargée de mission
LA FLECHE	KOUYATE	Amadou	Conseiller délégué aux relations internationales
SANTE MALI RHONE-ALPES (SMARA)	PINGAULT	Claude	Responsable de la commission
AMBASSADE DE FRANCE AU MALI	HUBERSON	Gilles	Ambassadeur
AMBASSADE DE FRANCE AU MALI	PLOUARD	Noémie	Chargée de mission
ASSOCIATION BINKAD	HUGON	Annick	Présidente

Organisme	Nom	Prénom	Fonction Principale
ARCADE UNE TERRE POUR VIVRE	GEHIN	Valérie	Coordinatrice
MAXEVILLE	BEGORRE	Henri	Conseiller municipal
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER	HERUPE	Véronique	Chargée de coopération décentralisée
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER	ROZIER	Jean-Jacques	Chargé de Coopération décentralisée
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	FORT	Bertrand	Délégué pour l'Action Extérieure des Collectivités Territoriales
CITES UNIES FRANCE	WIT	Nicolas	Directeur général adjoint
ASSOCIATION CORENS REGION NORD PAS DE CALAIS	LECLERC-OLIVE	Michèle	Présidente de l'association
CENTRE DE FORMATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES DU MALI (CFCT)	MAIGA	Boubacar	Conseiller pédagogique

## Annexe 2 Liste des documents distribués ou projetés

- Ordre du jour de la réunion
- Note d'actualité
- Note de l'Ambassade de France au Mali à l'attention des collectivités françaises, pour la réunion du 8 mars 2016
- Projet de décret sur la mise en place des autorités transitoires dans les collectivités territoriales
- Diaporamas - projets eau et assainissement
- Note sur le Fonds de Solidarité des collectivités françaises au Mali
- Synthèse de la table-ronde du 21 octobre 2015 « Les collectivités locales et la paix au Mali »
- Lien vers **Le magazine de l'Ambassade du Mali à Paris « Mali Diplomatie »** : <http://www.youblisher.com/p/1184213-Magazine-d-information-de-l-Ambassade-du-Mali-en-France/>
- Présentation de l'ouvrage de Mohamed Amara, « le Mali rêvé »

Présentations :

- Diaporama du pS-Eau « Situation Eau & Assainissement »
- Diaporama de l'association Forage Mali en coopération avec la ville d'Arnage. Présentation de Daniel Cadeau

## Annexe 3 Message du SCAC de l'Ambassade de France au Mali aux collectivités (sécurité et conseils)

Cf. document séparé

## Annexe 4 Dernières actualités maliennes<sup>3</sup>

- A suivre : les désaccords sur les objectifs assignés au forum de Kidal sur la paix qui doit se tenir du 27 au 30 mars : alors que le gouvernement y voit le retour de l'Etat dans ces territoires contrôlés par les groupes armés, la Coordination des Mouvements de l'Azawad considère cette rencontre comme l'aboutissement du processus d'Anéfis<sup>4</sup>. Quelques jours avant la tenue du forum, le gouvernement a communiqué son refus de participer à la rencontre, considérant que les engagements des ex-rebelles n'avaient pas été respectés, notamment sur la présence de l'armée régulière à Kidal exigée par le gouvernement. Les groupes pro-Bamako, réunis en parti au sein du Groupe d'autodéfense touareg Imghad et alliées (Gatia), refusent également de participer en l'absence du gouvernement.
- A l'issue du Conseil des ministres du 23 mars 2016, **Monsieur Koïna AG AHMADOU**, Professeur principal d'Enseignement secondaire, a été nommé Gouverneur de Région de Kidal (*Maliactu*).
- L'Assemblée nationale malienne a adopté jeudi 31 mars, la loi instituant les autorités intérimaires dans le Nord du pays. Ces autorités intérimaires seront composées des représentants du gouvernement, de la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA), de la Plateforme et des autorités traditionnelles. Le nombre de personnes composant ces autorités sera toujours de 7, mais elles bénéficieront de capacités renforcées par rapport aux délégations spéciales jusqu'ici en place. Certaines voix, notamment celle de l'opposition politique l'Union pour la république et la démocratie (URD), ont dénoncé une injustice envers les cadres chargés jusqu'ici de gérer les affaires courantes des régions et maintenant évincés. A l'inverse la majorité parlementaire Rassemblement pour le Mali, y voit un pas important dans la mise en œuvre des Accords pour la paix et la réconciliation.  
Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter la revue de presse de Hubert Ledoux :  
<https://revuedepressecorens.wordpress.com/2016/04/02/feu-vert-parlementaire-aux-autorites-interimaires/>

Le 12 avril, les partis de la majorité en concertation avec le ministre de l'Administration territoriale, Adboulaye Idrissa Maïga, se sont accordés sur la date du 25 septembre pour mener les élections communales. Les partis d'opposition ont boycotté cette réunion, estimant que la réflexion sur les obstacles politiques et institutionnels, nécessaire pour la bonne mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, est encore insuffisante pour mener à bien des élections. Cette décision confirme également le découplage des élections municipales et régionales.

Ces obstacles ont motivé la venue du Secrétaire général adjoint des Nations Unies aux opérations de maintien de la paix, Hervé Ladsous, en mission depuis le 29 avril à Bamako, pour relancer le processus de mise en œuvre de l'Accord. Il cherche à l'approche du jour anniversaire de sa signature, à rétablir le dialogue aujourd'hui fortement affaibli, entre les acteurs impliqués. Il a notamment rencontré le Président de la République et le chargé des opérations de la Minusma (la force de maintien de la paix de l'ONU). Les chefs de la diplomatie française et allemande, Jean-Marc Ayrault et Frank-Walter Steinmeier se sont également rendus à Bamako le 3 mai pour affirmer la position commune des deux pays sur les orientations à prendre pour assurer la stabilisation du pays.

Le ministre français des Affaires étrangères a également affirmé que les forces françaises resteraient aussi longtemps que nécessaire, malgré les tensions existantes entre les populations locales du Nord et les forces étrangères. Des manifestants ont récemment pris d'assaut l'aéroport de Kidal occupé par l'armée française et la Minusma, pour contester l'intervention de ces derniers et les arrestations récentes des membres du MNLA (Mouvement National pour la Libération de l'Azawad) dans le cadre de l'opération Barkhane.

En attendant ces élections locales, les réunions du Comité de suivi de l'accord (CSA) se révèlent encore peu concluantes, notamment sur la question des autorités intérimaires. Ces autorités intérimaires sont une des revendications fortes des ex-rebelles, et sont perçues comme un élément catalyseur par nombre de responsables politiques pour résoudre de nombreux points de blocages sur la mise en œuvre de l'Accord.

Ces autorités n'auront pas compétence sur les biens de la collectivité, ni sur ses ressources humaines, et elle ne sont prévues que pour une durée de 6 mois renouvelables (sans dépasser 12 mois). Malgré les dispositions pour limiter leurs compétences, une partie de la population et des cadres locaux en place y voient une dérive en faveur des ex-rebelles. Le Journal *Maliweb* fait état le 3 mai d'un arrangement entre l'Etat et les ex-rebelles qui remettrait en cause la dissolution des conseils communaux existants comme le prévoyait la loi du 31 mars 2016.

Parallèlement le lundi 2 mai, Koïna Ag Ahmadou le nouveau gouverneur de la région de Kidal, anciennement Professeur principal d'Enseignement secondaire, est entré en fonction, mais il n'a pas encore prêté serment pour commencer ses activités.

Notons enfin que ces derniers jours, des violences et des affrontements spontanés sont survenus entre les communautés peulhs et bambaras dans la région de Mopti, suite à l'exécution imputée à l'armée malienne d'une quinzaine de membres d'associations peulhs. Les peulhs souffrent de l'image et de l'action du Front de libération du Macina (FLM), dirigé par un peul malien et associé aux groupes djihadistes du Nord du pays. Les dirigeants de la région et d'autres responsables locaux ont appelé à la pacification de ses relations et ont entrepris des actions de sensibilisation pour que ces événements restent de l'ordre de l'incident.

<sup>3</sup> A partir des journaux d'information en ligne : Jeune Afrique ; Maliactu. **Informations non exhaustives**

<sup>4</sup> Accords de paix entre la Coordination des Mouvements de l'Azawad et la Plateforme après leur affrontement dans la localité d'Anéfis en septembre 2015.

## Annexe 5 : Discours du Premier Conseiller à l'Ambassade du Mali M. Amadou Bassirou Touré

**Monsieur le Directeur Général de Cités Unies France,  
Monsieur le Président du Groupe-Pays Mali,  
Messieurs les Représentants des Collectivités et Associations présentes,  
Mesdames et Messieurs,  
Distingués invités.**

Permettez-moi, tout d'abord, de vous présenter les regrets de son Excellence Monsieur Cheick Mouctary DIARRA, Ambassadeur du Mali en France, dont l'agenda n'a pas permis d'être présent à cette importante réunion du Groupe-Pays Mali. Tout en souhaitant plein succès à nos travaux, il m'a chargé de le représenter.

C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant cette illustre assemblée et de saluer au nom de la Mission Diplomatique et Consulaire et en mon nom propre l'action de Cités Unies France dans le cadre du développement au Mali.

Mon intervention portera sur trois points essentiels :

- Dans un premier temps, vous me permettrez un bref aperçu sur l'état de la coopération bilatérale qui se renforce entre la France et le Mali ;
- Au second point de mes propos j'évoquerai la dynamique actuelle de restructuration et de renforcement des capacités de la Mission Diplomatique et Consulaire du Mali en France, pour lui permettre de remplir ses missions avec plus d'efficacité.
- Enfin en troisième point, je m'apresentirai sur l'actualité malienne, marquée, comme vous le savez, par les efforts multiformes pour le retour et la consolidation de la paix dans le septentrion de mon pays.

Devons-nous encore rappeler le rôle particulier joué par la France pour la libération du Nord du Mali occupé par une cohorte de jihadistes, mouvements armés appuyés par AQMI et les narco-trafiquants ?

Le Mali ne finira de saluer l'intervention militaire Opération Serval et l'accompagnement français aussi bien dans les négociations sur le plan multilatéral à l'ONU, à Bruxelles et à Paris pour la relance de l'économie du Mali.

Il est heureux de constater que sur le plan diplomatique, les relations bilatérales se renforcent chaque jour davantage entre la France et le Mali.

A peine quatre mois après la visite d'Etat du Président Ibrahim Boubacar KEÏTA en France, visite au cours de laquelle la France et les pays de l'OCDE ont pris l'engagement financier de 200 milliards de FCFA pour la relance économique du Mali, c'est au tour du Premier Ministre Manuel VALLS d'effectuer du 18 au 20 Février 2016 une visite officielle au Mali afin de confirmer la bonne santé de la coopération Franco-Malienne.

C'est dans cette perspective que pour mieux répondre aux aspirations de renforcement de la coopération bilatérale et de meilleur encadrement de la diaspora malienne dans les pays de sa juridiction, la Mission Diplomatique et Consulaire vit actuellement de profonds changements. Ainsi, un accent particulier est mis sur le renforcement des Ressources Humaines.

A l'Ambassade, un Premier Conseiller est nommé, comblant un vide constaté depuis deux ans. L'ambition est d'assurer une plus grande cohérence dans la coordination de l'action diplomatique

Dans le même ordre d'idée, un Deuxième Conseiller vient également d'être nommé, avec pour mission fondamentale de donner une impulsion décisive pour une diplomatie économique, une diplomatie pour le développement.

Une Cellule d'Information et de Communication a également été instaurée, afin de satisfaire un besoin aujourd'hui déterminant : la communication pour une prise de décision éclairée.

L'Ambassade, dans le cadre de l'amélioration de ses activités va bientôt organiser un séminaire au cours duquel l'organisation et le fonctionnement de l'Ambassade feront l'objet d'une minutieuse analyse.

Seront également examinés :

- L'ouverture du 2<sup>ème</sup> Consulat Général du Mali en France ;
- La couverture de la juridiction par des actions spécifiques dans un premier temps au Portugal, au Vatican et à Monaco ;
- Le lancement et l'institutionnalisation d'un ou plusieurs événements annuels à caractère économique.

Parlant de la situation sociopolitique au Mali, la signature le 15 mai 2015 à Bamako, de « l'Accord pour la Paix et la Réconciliation » issu des pourparlers d'Alger et parachevé le 20 juin 2015 entre différentes Parties maliennes, a permis sur le front sécuritaire, en dehors des attaques sporadiques des terroristes, de connaître une certaine accalmie.

Ledit accord a connu un début d'exécution avec la mise en place du Comité de suivi. Concomitamment, le Gouvernement a créé les instances nationales de mise en œuvre et a élaboré le plan d'actions qui recense toutes les activités prévues dans l'accord.

Mais dès l'entame des opérations sur le terrain, se sont multipliées des obstacles qui ont entravés la dynamique qui aurait dû accompagner la réalisation des différentes activités.

A cet effet, le Gouvernement, dans la quête d'un environnement propice qui puisse satisfaire aux aspirations nombreuses des populations, a approuvé en sa séance du Conseil des Ministres en date du 10 février 2016, un Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (DCPND) assorti d'un plan d'actions pour la période 2016-2019.

Cette politique nationale de décentralisation, est articulée autour de cinq objectifs généraux, à savoir :

- Promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains ;
- Améliorer la qualité des services rendus par les collectivités territoriales ;
- Renforcer l'accompagnement de l'Etat ;
- Renforcer la gouvernance inclusive du territoire ;
- Améliorer le financement de la décentralisation ;

Tout en renouvelant toute notre reconnaissance à la communauté internationale pour son accompagnement soutenu dans la recherche de solutions à la grave crise socio-politique que le Mali connaît depuis 2012, une volonté nouvelle de parvenir à une paix définitive par le biais d'un dialogue direct inter-maliens marque actuellement la vie politique nationale.

C'est dans ce contexte que des concertations ont eu lieu du 19 au 26 février 2016 à Bamako entre le Gouvernement du Mali, les Mouvements signataires de la Plateforme d'Alger et la Coordination des Mouvements de l'Azawad et qui ont abouti à un communiqué conjoint dont la teneur suit :

1 - Organisation du Forum pour la paix et la réconciliation au Mali à Kidal du 27 au 30 mars 2016, qui clôture le processus d'Anéfis ;

2 – Adoption d'un chronogramme sur 2 mois (mars-avril 2016) de mise en œuvre des activités garantissant la sécurité publique et l'instauration d'une vie sociale normale sur tout le territoire national, à travers les activités suivantes :

- Mise en place des autorités intérimaires ;
- Mise en place d'un dispositif de sécurité commun pour contribuer à la protection des personnes et des biens et la libre circulation des personnes dans le pays ;
- Concrétisation urgente du cantonnement des combattants à travers le processus du DDR ;
- Accélération de la mise en œuvre des différentes dispositions de l'Accord par l'adoption des textes y afférents en vue de préparer les élections.

Sur ce même point, vous me permettrez de renouveler ici, si besoin en était encore, tout l'engagement du Gouvernement malien pour le renforcement de la politique de Décentralisation.

Dans cette perspective, et conscient de l'impérieuse nécessité de renforcer l'autonomisation des collectivités pour un développement endogène, le Gouvernement du Mali a procédé à la création de nouvelles régions administratives dans le Nord du Mali.

Ainsi, les régions de Taoudénit et Ménaka ont été érigées. Des autorités intérimaires seront bientôt mises en place permettant l'élaboration de programmes de développement régionaux avec l'implication effective des populations. Le credo sera désormais « Moins d'Etat mais Mieux d'Etat », avec la participation des populations et des autorités locales au début et pendant tout le processus de développement.

Avec la tenue à Kidal de ce « Forum pour la paix et la réconciliation » nous osons espérer que prendra fin tout enlèvement dans la mise en œuvre des actions prévues par l'Accord d'Alger.

C'est comme dire que la crise qui a frappé le Mali en 2012 est en passe de connaître une issue favorable.

Sur ce, je souhaite plein succès à nos travaux.

**Je vous remercie.**

**Paris, le 8 Mars 2016**